

CONSEIL DE QUARTIER « CENTRE VILLE-PETIT VAL »

Mardi 28 mai 2019

Membres du Conseil de quartier :

Présidente : Laurence WESTPHAL

Vice-président : David CARDOSO

Administration : Christophe ABRAHAM (Directeur de l'Aménagement, de l'Education et du Développement durable) – Angéline AVE (Responsable Voirie/Services Techniques) - Nathalie BARISIEN (Assistante de direction DGS/secrétaire de séance)

Collège des habitants

Présents : V. BALLET, A. BROTTIER, A. CELLIER, JP. DUPUY, S. HAGUET, JC. HUBERT, F. LAVIALLE, JF. LEONARDI, M. LETELLIER, C. LOTERIE, A. THEVENOT

Absents excusés : JC. DECONNINCK, D. DUPONT, C. GAILLARD, S. JOUFFREAU

Collège des institutionnels

Présents : A. BERGERO, V. GARCIA, M. GUIDI, D. MOREAU

Absent excusé : M. DUBOIS

Ordre du jour :

- Avancée des projets centre-ville (ZAC et bourg ancien)
- Point travaux de géothermie
- Gestion des parkings du concessionnaire Effia
- Espace Co-working'Sucy et espace multimédia
- Point sur les travaux d'été sur la commune
- Point Commerces
- Questions diverses

Laurence WESTPHAL ouvre la séance en présentant Madame Alicia BROTTIER, habitante de la résidence du Clos de Pacy, nouveau membre du collège des habitants.

POINTS EVOQUES	CONTENU DES DEBATS
Avancée des projets ZAC & Bourg ancien L. WESTPHAL C. ABRAHAM	<u>Point travaux ZAC</u> - Réouverture à la circulation du parking en surface de l'Espace Jean-Marie Poirier, début mai, baptisé parking Montaleau. Entrée et sortie par la Promenade Garciot côté chantier PIERREVAL. - La coque brute en béton du parking en sous-sol de 180 places sur 2 niveaux est terminée. L'aménagement par le concessionnaire EFFIA est en cours. Livraison courant août. Entrée et sortie du parking par la Promenade Garciot sous le Tribunal. - Restent à finaliser les abords du parking début juin (espaces verts, terrassement, accès sortie ascenseur ...). Une deuxième phase de plantations des arbres et végétaux s'effectuera en novembre prochain. - Construction du Clos Sévigné de 39 logements et linéaire commercial : démarrage du chantier courant de semaine pour une durée d'environ 20/24 mois. La palissade qui clôture le chantier va être remplacée pour permettre une meilleure visibilité et sécurité piétons. - Aménagement des abords du château : place de la Métairie achevée, quelques travaux à finaliser sur la place Wallace ainsi que quelques plantations pour octobre/novembre. Maintien du stationnement à l'Orangerie pour un total de 14 places et une soixantaine de places côté résidence BOUYGUES Immobilier (gratuit et réglementé). Création d'un jardin à la française devant le château et installation d'une œuvre d'art après consultation des habitants. A l'arrière du château : espace permettant le stationnement des commerçants du marché et des forains. La fête foraine se tiendra dorénavant au Parc Chaumoncel. Fin des aménagements des abords du château : courant novembre. <u>Questions</u> 1) <i>Existence de places de stationnement devant la nouvelle Poste ? (Mme Ballet)</i> 2) <i>Elargissement des trottoirs sur voirie rue M. Berteaux ? (Mme Brottier)</i> <u>Réponses (Mr Abraham)</u> 1) <i>Des places de stationnement gratuit et réglementé seront disponibles sur l'espace public rue Maurice Berteaux et rue des Fontaines. Un cheminement piéton facilitera l'accès à la Poste entre la Médiathèque et le Clos Sévigné.</i>

2) *Tous les trottoirs et cheminements seront aux normes PMR.*

Point Bourg ancien

- Phase de pavage de qualité et éclairage public.
- Fermeture à la circulation automobile en même temps des rues du Moutier, de la Porte et G. Mocquet, en accord avec les commerçants et les entreprises afin de compresser les délais.
- Rue du Moutier : zone partagée 20 kms, limitée en mobilier urbain afin de dégager au maximum l'espace public et ainsi créer une ambiance conviviale.
- Création d'un jardin de curé avec plantation de petits végétaux avant la mi-octobre. Les arbres eux seront plantés en novembre.
- Maintien du nombre de places de stationnement organisé et matérialisé différemment.
- Fin prévisionnelle des travaux : fin août excepté la rue de Brévannes (travaux d'assainissement et de voirie par le Grand Paris Sud Est Avenir - fin de chantier prévue en octobre prochain).

Malgré des difficultés rencontrées en démarrage chantier, reconnaissance constatée des commerçants et des habitants quant à la mise en valeur et l'attractivité du bourg ancien. Une convivialité s'est installée entre riverains, piétons, commerçants. La question de la piétonisation est en réflexion (le samedi).

Mr Haguet demande qui a financé la chocolaterie La Cabosse Gourmande car les sucyciens vont également devoir supporter les travaux du musée de Sucy délocalisé à la Tête de cheval.

Mr Abraham répond que les travaux ont été pris en charge partiellement par la Ville s'agissant d'un bâtiment communal (travaux dit du propriétaire). Le chocolatier a assumé les travaux d'aménagement de son atelier et de sa boutique. Mr Cardoso ajoute toutefois qu'il s'agit également pour la commune d'un investissement pérenne.

Mme Westphal précise que le local de la Tête de cheval est en piteux état et qu'il est nécessaire de le restaurer. C'est aussi par l'embellissement de notre patrimoine que la Ville accompagne le dynamisme des commerces.

Mme Garcia poursuit en indiquant que c'était un projet controversé au départ. Aujourd'hui, l'ensemble des commerçants est plutôt satisfait de cette installation car ce réaménagement bénéficie à tous, la chocolaterie fonctionne très bien, ce beau projet contribue à animer le centre-ville, recréer de la vie, de la convivialité et ne fait aucune concurrence à la chocolaterie ex Chrysta. Aujourd'hui les commerçants du centre-ville sont globalement contents de tous ces aménagements et transformations très réussis et de qualité.

	<i>Souhait de l'association des commerçants du centre-ville de piétonniser le bourg ancien tous les samedis et dès le mois d'octobre.</i> <i>Crainte du non-respect de la zone partagée 20 kms par les automobilistes. Le piéton est régulièrement mal mené.</i> <i>Présence de déjections canines autour du bourg ancien.</i> Concernant l'absence de mobilier urbain rue du Moutier, il est souligné qu'il s'agit d'une zone de partage 20 kms, avec une priorité donnée aux piétons et vélos en double sens. Concernant le non-respect du 20 kms, il sera indispensable de changer les comportements, d'encourager le piéton à prendre l'espace public pour inciter les véhicules à ralentir et respecter le Code de la route. Le renforcement de la Police municipale par 2 agents dédiés à ce secteur favorisera son application. <u>Questions/Réponses :</u> - <i>Comment gérer l'entrée des garages riverains rue du Moutier ?</i> Réponse : cette problématique est encore en réflexion, il pourrait être envisagé des bornes rétractables avec un système de bip. - <i>Que deviennent les places demandées par la Paroisse ? Comment vont-être gérés les enterrements en termes de stationnement ?</i> Réponse : toutes les places de stationnement vont être rendues autour du parvis de l'église. Une signalétique indiquant les lieux des parkings et le nombre de places est prévue. - <i>Quelle est la réglementation des trottinettes électriques et gyropodes ?</i> Réponse : les trottinettes électriques vont entrer dans le Code de la route dès la rentrée septembre 2019.
Gestion des parkings par le concessionnaire Effia L. WESPHAL C. ABRAHAM	Environ 850 places de stationnement en centre-ville. A terme, environ 400 places en sous-sol : - Parking Montaleau : 180 places en sous-sol - Parking du Marché : environ 100 places sous le marché - Parking du Village : environ 100 places Gestion de ces 3 parkings payants en sous-sol par EFFIA. La Ville a obtenu la gratuité pour la 1^{ère} heure de stationnement en sous-sol. En dehors des places en surface de l'esplanade Jean-Marie Poirier payantes à partir de la rentrée et également gérées par Effia, toutes les autres places de stationnement en surface du centre-ville resteront gratuites et réglementées en zone bleue et orange. Livraison du parking en sous-sol Montaleau courant août 2019. Des discussions sont en cours avec la société DADOUN qui gère le marché pour bénéficier d'un temps de

	gratuité supplémentaire les jours de marché (accord entre le délégataire, le concessionnaire du marché et les commerçants). Des offres commerciales vont être proposées, notamment avec les commerçants du centre-ville et du marché pour pouvoir faire les achats avec un temps de gratuité plus long. Par ailleurs, la Ville proposera 1h30 de gratuité supplémentaire (soit 2h30 au total) pour tous les spectateurs du cinéma et des spectacles de la saison culturelle. Aussi, des tarifs préférentiels vont également être proposés à terme pour les employés des commerçants du centre-ville. Des tarifs résidents sont également applicables au tarif mensuel de 70 €, tarif inférieur au tarif pratiqué des box à louer dans le centre-ville. A noter que les tarifs du parking en surface sont supérieurs à ceux du parking en sous-sol pour inciter les usagers à fréquenter celui en sous-sol, créer de la rotation et de la fluidité. <u>Questions :</u> 1) Avez-vous prévu des emplacements deux roues sur voiries ? 2) Quelle est la date du réaménagement de la rue des Fontaines ? 3) Le contrat Effia fixe-t-il une limite du nombre de places en abonnement car il y a un risque de saturation des abonnements résidents au détriment du stationnement de la clientèle de passage ? 4) L'heure de gratuité n'inquiète-t-elle pas les commerçants ? <u>Réponses :</u> 1) Des emplacements deux roues motorisées sont effectivement prévus à la fois sur le bourg ancien et sur la ZAC 2) Le démarrage des travaux de la rue des Fontaines est prévu en 2026. A terme le parking donnera lieu à une opération immobilière et un linéaire commercial 3) Le contrat a bien pris en compte cet élément : risque relatif à la proportion des locations résidents et la place nécessaire au turn over pour la clientèle de passage 4) La Fedacs est en négociation avec le concessionnaire Effia pour prolonger cette heure de gratuité sous forme de chèque parking à des tarifs négociés qui seront remis aux commerçants pour leur clientèle, ce qui sera également un argument de vente.
Point travaux de géothermie L. WESTPHAL	En juillet 2018, des travaux de curage et de nettoyage du puits producteur ont été effectués. Lors de ces activités, des fuites ont été relevées. Il s'avérerait donc indispensable d'effectuer de nouveaux travaux de

	rechemisage du puit et de la chambre de pompage. Travaux de mi-mai à juillet 2019.
Espace Co-working'Sucy & espace multimédia L. WESTPHAL	<u>Espace Co-working'Sucy</u> : il s'agit d'un espace de travail ouvert aux entreprises et indépendants, situé rue des Fontaines dans un petit pavillon d'environ 110m² appartenant à la Ville. A disposition, des postes de travail, une salle de réunion et du matériel connecté. Les travaux ont été subventionnés et effectués en régie par la Ville. Gestion 100 % en ligne. Ouverture en septembre. Toutes les informations utiles concernant ce service peuvent être renseignées à la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise, à l'annexe de la mairie, sur le site internet de la ville ainsi que sur le Sucy info. La réservation de l'espace de co-working sera possible sur le site internet de la Ville. Une campagne de communication va être lancée sur les supports habituels de la Ville mais aussi à la Maison de l'Emploi et l'Entreprise, à l'annexe de la mairie, et également par le biais du Club des entrepreneurs. <u>Espace multimédia</u> : il s'agit d'un espace libre accueil situé à l'auditorium de la Médiathèque qui s'adresse en priorité à l'ensemble des habitants dans le but de réduire la fracture numérique. Il sera également ouvert aux écoles et aux entreprises. Recrutement d'un animateur multimédia pour accompagner les usagers dans leurs démarches administratives notamment et répondre aux besoins de chacun. Cet équipement est ouvert à tous les usagers du Territoire. Travaux d'aménagement financés par la Ville et subventionnés à 50%. Gestion : Grand Paris Sud Est Avenir. Ouverture au 4^{ème} trimestre 2019.
Point sur les travaux d'été sur la commune C. ABRAHAM A. AVÉ	<u>Quelques travaux Voirie</u> : - Allée Chaumoncel : travaux d'enfouissement des réseaux, réfection de l'enrobé. Entrée par la rue Halévy. - Création d'aires de stationnement des tours 7 et 8 Cité verte (travaux pris en charge par le bailleur Logirep avec une participation de la Ville). - Rue Montaleau : réaménagement de la rue, élargissement des trottoirs, plantations des arbres et

	création d'une piste cyclable (travaux GPSEA). Chantier de juin à décembre 2019. Réflexion sur la mise en sens unique sur la partie basse en raison du changement du plan de circulation. - Route de Lésigny : réaménagement de la voirie (reprise des chaussées, bordures, installation de deux ralentisseurs), suite des travaux de l'autre portion de la piste cyclable, assainissement (financement et travaux GPSEA). Mise en sens unique des Bruyères/Centre-ville le matin et dans le sens contraire le soir pendant toute la période des travaux. Crapauducs prévus. Durée du chantier : juillet à fin décembre 2019. - Travaux HTA (haute tension) : rue G. Pompidou, P. Séward, A. Pleuvry et zone industrielle. Ces travaux permettent le renforcement d'alimentation du courant des ateliers RATP et de l'entreprise SGD. Travaux de juillet à août. Une communication précise sera lancée par ENEDIS en charge de ces travaux. <u>Quelques travaux Bâtiment :</u> - Courts de tennis : renforcement de la charpente, changement de toiture - Espace Jean-Marie Poirier : travaux de climatisation de la grande salle, de chauffage et d'étanchéité - Ecole du Plateau : création d'un self, mise en peinture de la dernière classe - Mini-crèche Fontaine de Villiers : mise en peinture des locaux - Centre culturel : amélioration de la cour intérieure, rénovation de la salle de spectacle (Salle Gérard Philipe), création d'une aile supplémentaire pour l'accueil d'expositions d'associations et espace de convivialité. Livraison prévisionnelle du bâtiment : été 2020 - Rénovation du club house du Rugby - Remplacement des portes de gymnases pour les personnes à mobilité réduite <u>Question :</u> <i>Possibilité de mieux gérer les racines des arbres proche du sol lors de nouvelles plantations et quelles sont les précautions à prendre (Mr Hubert) ?</i> <u>Réponse :</u> <i>Nous avons aujourd'hui des choix d'essence réfléchis et des techniques de plantation d'arbres bien précises (fosse d'arbres calibrée et choix des essences dont les racines sont plongeantes).</i>
Point Commerces	La Boutique Ephémère : la boutique accueille toujours avec succès des commerçants, créateurs ou artisans

D. CARDOSO	d'art et des artistes depuis 4 ans et demi. Ce sont plus de 85 exposants différents à raison de 40 semaines d'exposition par an. Elle permet par ailleurs de lancer de nouveaux commerces et d'attirer des futurs clients. Ouverte en décembre 2018, la boutique Créateurs & Co accueille principalement des créateurs et des artisans d'art. Cette initiative a pour vocation de valoriser la qualité du travail des artisans, soutenir la création et la fabrication française. La Maison de la Presse va ré ouvrir courant juin. <u>Commerces :</u> • La chocolaterie La Cabosse Gourmande à la Métairie, • Histoire d'Olga : magasin de prêt à portée situé rue de la Porte (transformation et salon de thé pour ses clients), • O Champs de Ré : commerce de produits de l'île de Ré - place de l'Eglise, • La boulangerie Saint Honoré, ouverte depuis avril 2019, place du Clos de Pacy : très bons retours. <u>Projets en cours :</u> • Ouverture pour septembre du restaurant pakistanais, rue de la Porte. • Ouverture prévue en septembre d'une activité Bar à sourcils, rue de la Porte. • Projet de restauration froide qualitative à emporter dans le local ex Jardin de Lucie pour une ouverture en septembre. • Ouverture d'un nouveau cordonnier place de l'Eglise pour septembre. • Projet d'ouverture d'un dépôt de vente de vêtements haut de gamme rue de la Porte (ex boutique Histoire d'Olga). • Implantation d'un artisan créateur de meubles sur-mesure « Bout de Fer & Cie » situé à côté de la boutique Ephémère. <u>Locaux vacants :</u> L'ex Guerin Immobilier.
------------	---

	<u>Questions/Réponses :</u> - Devenir de l'établissement Blin (Mme Moreau) ? La Ville a engagé un travail avec différents restaurants dont un de cuisine traditionnelle. - Réflexion sur l'adaptation des horaires d'ouverture des commerçants ? Virginie Garcia, Présidente de la Fedacs indique qu'il existe des difficultés à uniformiser les horaires en raison de la diversité des commerces du centre-ville et des contraintes de chacun. L'ouverture le dimanche matin n'est pas forcément profitable à tous. L'expérience n'a pas été satisfaisante pour certains commerçants. Des réflexions ont été engagées mais nous n'avons pas trouvé de consensus. Toutefois, l'amplitude des horaires d'ouverture et de fermeture reste plutôt confortable (le matin à 9h30/10h et le soir aux alentours de 19h/19h30 tous les jours sauf dimanche). On essaie de moderniser, de développer la vente en ligne, de mutualiser certains services mais cela représente un investissement financier très important au regard de la concurrence et ce n'est peut-être pas ce que la clientèle sucycienne attend du commerce de proximité. Mme Lavialle suggère l'ouverture tardive des commerces le vendredi soir. - Ouverture de nouveaux commerces en rez-de-chaussée du Clos Sévigné (Mr Haguet) ? Réponse : à ce jour, un concessionnaire de vélos de renommée et la Poste.
Questions diverses L. WESTPHAL JP CHAFFAUD	Demande la présence de conteneurs de verres dans le nouveau local à poubelles du bourg ancien (Mme Cellier) La Ville avait émis le projet de l'enfouissement de conteneurs enterrés mais il existait un certain nombre de contraintes. Compte tenu de ces éléments, la mairie s'est dirigée sur la création d'un local à poubelles pour les riverains. La Ville est en cours de réflexion avec Grand Paris Sud Est Avenir, en charge de la collecte des déchets ménagers, pour avoir un conteneur à verre exclusivement réservé aux riverains. Ne seront pas admis dans ce conteneur les déchets des restaurateurs. Il est signalé qu'à plusieurs reprises les conteneurs individuels ont été déplacés et non restitués aux endroits habituels. Mr Abraham répond qu'il s'agit certainement d'un dysfonctionnement dû au chantier du bourg ancien. Implantation de poubelles connectées R3D3 (Mr Hubert)

	L'expérimentation en mairie de ces machines qui compactent et trient n'a pas été concluante. Par ailleurs, elles ne sont pas commercialisées pour fonctionner en extérieur. <u>Signalements</u> - Présence de deux roues motorisées dans le parc Montaleau nuit et jour autour de la Maison des Seniors et dans le terrain de pétanque (Mme Brottier). - Attroupement d'individus à l'approche de l'été sur le parking de la rue des Fontaines jusqu'à tard dans la nuit. Problème de nuisances sonores et sentiment d'insécurité. Une plainte a été déposée auprès de la Police. Mr Abraham en prend note et fera remonter les informations aux services compétents.
Laurence Westphal remercie les membres du Conseil de quartier pour leur participation et lève la séance.	